

**GREFFE DES COMITÉS
DE RECOURS ET D'APPEL
DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION**

**ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES
DIRECTEURS ET DIRECTRICES D'ÉCOLE
PERSONNEL DE GÉRANCE
DES COMMISSIONS SCOLAIRES ET
DES COLLÈGES**

Rapport annuel de l'exercice

compris entre le 1^{er} avril 2000 et le 31 mars 2001

Greffe des comités de recours et d'appel du secteur de l'éducation

TABLE DES MATIÈRES

I - L'INTRODUCTION

II - LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE

III- LES PRINCIPAUX POINTS MARQUANTS

IV- LES SUGGESTIONS

V - LA CONCLUSION

Québec, 28 septembre 2001

- Aux associations et fédérations de directeurs généraux et de directrices générales, de cadres, de directeurs et de directrices d'école, de gérants et de gérantes du secteur scolaire;
- aux fédérations de commissions scolaires et de collèges;
- au ministère de l'Éducation;
- aux directeurs généraux et directrices générales de commissions scolaires et de collèges;
- aux présidents et présidentes de comités et aux autres personnes accréditées.

Il me fait plaisir de vous transmettre cette douzième édition du rapport annuel du Greffe des comités de recours et d'appel du secteur de l'éducation qui couvre l'exercice se situant entre le 1^{er} avril 2000 au 31 mars 2001.

L'objectif de l'analyse est de présenter un bilan qui soit accessible et significatif des activités et des opérations du Greffe ainsi que des comités de recours et d'appel pendant cette période. Étant accessible dans le site internet du Greffe des tribunaux d'arbitrage du secteur de l'Éducation à l'adresse "<http://www.meq.gouv.qc.ca/greffe>", il est à espérer qu'il vous sera utile ainsi que toutes les personnes qui voudront bien le consulter sur ce site.

Le Premier président,

M^e Jean-Guy Ménard

I - L'INTRODUCTION

En vertu des règlements qui définissent les conditions de travail des personnes qui ont charge de voir à l'administration et à la gestion des commissions scolaires, des collèges et des écoles, le Greffe des comités de recours et d'appel a des responsabilités et des devoirs relativement au fonctionnement des mécanismes de sanction qui en assurent l'interprétation et/ou l'application. Dans la suite de ces responsabilités et de ces devoirs, le Greffe produit annuellement un rapport faisant état de ses opérations en matière de gestion des plaintes déposées en regard des différents règlements en cause. L'objectif parcouru est de permettre à toute personne intéressée d'évaluer avec la meilleure précision possible les réalisations du Greffe et des comités de recours et d'appel pendant l'exercice se situant entre le 1^{er} avril 2000 et le 31 mars 2001 relativement aux plaintes en question.

Dans ce rapport on trouvera d'abord une présentation générale référant à des tableaux qui paraissent suffisamment détaillés pour qu'il ne soit pas nécessaire d'épiloguer plus qu'il ne le faut. Certains points marquants ayant été identifiés, on pourra ensuite prendre connaissance de suggestions qui sont humblement soumises dans l'espoir d'améliorer le fonctionnement et d'accroître l'efficacité des différents systèmes de sanction.

II - LA PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Ayant commencé l'exercice avec 3 dossiers de moins que l'année précédente (29 dossiers), on en a fermé 2 de plus pour ce qui est des plaintes qui étaient déjà inscrites au 1^{er} avril 2000 (9 dossiers) et on en a ouvert un de plus en cours d'année (9 dossiers). On a par contre fermé parmi ceux-là un dossier de plus que l'année précédente (2 dossiers), de telle sorte qu'on a réduit de 2 le nombre de dossiers toujours actifs au 31 mars 2001 (27 dossiers). Cette performance s'inscrit dans une ligne descendante qui est constante depuis trois ans, le nombre de dossiers actifs au terme des opérations ayant passé de 32, le 31 mars 1998 à 27 le 31 mars 2001.

Pour ce qui concerne maintenant la fixation et la tenue des séances d'audition, on se rappellera qu'en 1999-2000 on avait connu une diminution marquée de l'ordre de plus de 50 p. cent des jours fixés par rapport à l'année précédente, diminution à laquelle s'associait un taux d'efficacité légèrement inférieur à 50 p. cent puisqu'on avait remis un peu moins de la moitié des jours fixés. En 2000-2001, la réduction des jours d'audition fixés s'est continuée en ce qu'on a retenu 2 journées de moins pour fins d'audition par rapport à l'année précédente. Il est par contre à retenir qu'on a amélioré le taux d'efficacité en le faisant passer à 75 p. cent par le fait qu'on a tenu 6 des 8 journées initialement fixées, avec cette particularité que 5 de ces 6 jours étaient en rapport avec le même dossier.

III- LES PRINCIPAUX POINTS MARQUANTS

Une analyse des tableaux annexés permet de prendre conscience notamment des considérations suivantes :

1. La distribution des 9 dossiers actifs au 31 mars 2000 qui ont été fermés en cours d'exercice s'établit ainsi :
 - 1 qui a été déposé en 1995
 - 1 qui a été déposé en 1996
 - 1 qui a été déposé en 1997
 - 4 qui ont été déposés en 1998
 - 2 qui ont été déposés en 1999
2. Au 31 mars 2001 l'ensemble des griefs toujours actifs se répartissait également entre ceux qui avait plus et moins que 3 ans d'âge, soit 14 dossiers de part et d'autre.
3. Tout en constatant qu'on a fermé un certain nombre de dossiers dits plus âgés (déposés il y a plus de 3 ans), il reste important de s'intéresser à cette catégorie puisqu'au cours des 2 dernières années seulement elle est passée de 9 à 14 dossiers.
4. Si on note une amélioration très sensible du taux d'efficacité, il importe également de remarquer que les références aux mécanismes de sanction sont beaucoup moins nombreuses, ce qui peut à certains égards laisser croire à une perte de confiance.

IV- LES SUGGESTIONS

Au cours des dernières années, nous avons fait un certains nombre de suggestions qui ont, pour d'aucunes, été reçues. Encore aujourd'hui, il nous apparaît toujours indiqué de rappeler deux d'entre elles :

- 1. Accroître significativement l'activité dispensée à la fermeture des dossiers et tout particulièrement à celle des plaintes dont le dépôt remonte à plus de 3 ans.**
- 2. Soumettre tous les dossiers qui ont plus de 3 ans d'âge à une phase de médiation limitée dans le temps et menée par une personne accréditée, phase au terme de laquelle il devrait y avoir solution du litige ou recommandation de la personne médiatrice. Dans l'hypothèse où le litige subsisterait, une autre personne accréditée pourrait entre-temps avoir été choisie pour adjuger à partir d'une preuve qui inclurait le rapport de la personne médiatrice.**

À ces suggestions nous croyons d'intérêt d'ajouter qu'il serait approprié de revoir toute la procédure relative au choix et à la nomination de la tierce personne chargée de décider d'un litige de manière à favoriser une réduction des délais encourus pour en arriver à la solution d'un problème. À cet égard, nous nous permettons de proposer une formule comparable à celle qui existe dans le secteur syndiqué, laquelle formule laisse au premier président et à la directrice du Greffe sous son autorité la faculté de nommer un arbitre à partir d'une liste établie par les parties. Ainsi, on respecterait la volonté de s'en tenir à des personnes agréées tout en éliminant les délais qu'engendrent les discussions entre les représentants des parties pour arriver à pointer un arbitre une fois qu'une plainte est déposée.

V- LA CONCLUSION

À l'examen des différentes informations qui apparaissent de ce rapport, il semble bien que les attentes des utilisatrices et des utilisateurs soient généralement satisfaites. Dans sa volonté d'améliorer constamment le fonctionnement et de faciliter les choses à toutes celles et ceux qui ont à référer aux mécanismes de sanction créés par les règlements définissant les conditions de travail des personnes qui ont charge d'administrer et de gérer les commissions scolaires, les collèges et les écoles, le Greffe a récemment pris les mesures nécessaires pour informatiser toutes ses activités. Ainsi, on pourra en avoir un meilleur contrôle et on pourra en répondre avec d'autant plus de précision et d'efficacité.

NOMBRE DE DOSSIERS ACTIFS AU 31 MARS 2000

CS FRANCOPHONES	17
CS ANGLOPHONES	6
COLLÈGES	6

TOTAL : 29

TABLEAU II

DÉTAIL DES DOSSIERS ACTIFS PAR SECTEUR AU 31 MARS 2000

COMMISSIONS SCOLAIRES FRANCOPHONES :

17 DOSSIERS

Personnel hors cadre :

Léonce Gagnon	Congédiement	08-02-91	CS des Belles-Rivières
Arthur Hébert	Rétrogradation	22-01-96	CS Davignon

Cadres :

Carole Bélanger	Congédiement	19-04-95	CS St-Hyacinthe-Val-Monts
Martine Lafleur	Congédiement	10-07-95	CEC Montréal
Linda Boutin	Suspension	27-05-96	CS Chûtes-de-la-Chaudière
Barbara Khouzam	Non rengagement	08-07-96	CEC de Montréal
Claude Picard	Affectation	05-01-98	CS de Coaticook
Renaud Ross	Vacances accumulées	04-02-98	CS de Rocher-Percé
Jean-Charles Richer	Résiliation d'engagement	11-08-99	CS des Patriotes
Gilles Rdobitaille	Reclassification	22-10-99	CS Kativik

Directeurs et directrices d'école :

Pierre Charbonneau & al	Rétrogradation	11-07-96	CS Saint-Hyacinthe
Pierre Charbonneau	Fin d'emploi	06-09-96	CS Saint-Hyacinthe
Suzanne Lebrun-Lamoureux	Congédiement	06-05-97	CEC de Montréal
Raymond Thibeault	Congédiement	15-09-97	CS La Riveraine
Yves Lachance	Suspension	24-09-99	CS Val-des-Cerfs
René Piché	Assurance salaire	30-11-99	CS de l'Énergie
Jacques Turcotte	Congédiement	07-02-00	CS crie

DÉTAIL DES DOSSIERS ACTIFS PAR SECTEUR AU 31 MARS 2000

COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES :

6 DOSSIERS

Richard Staples	Congédiement	18-10-93	CS prot. Dist. of Bedford
Germain Drouin	Congédiement	01-11-93	CS prot. St-Maurice
Marie Gibeau	Suspension	11-04-94	CE prot. Grand-Montréal
Donald Nolan	Congédiement	09-04-96	CE prot. Grand-Montréal
Lucienne Jacobs	Fin d'emploi	26-08-99	CS Western Québec
John MacMillan	Mise en disponibilité	13-01-00	CS English-Montréal

COLLÈGES :

6 DOSSIERS

André Ouimet	Congédiement	26-01-93	Collège de Valleyfield
Angèle Grégoire	Congédiement	12-10-95	Collège de Valleyfield
Pierre Michotte	Rémunération	06-07-98	Collège de Rimouski
Robert Dumais	Suspension	23-07-98	Collège Saint-Félicien
Gilles Bellavance, al.	Prime	14-10-98	Collège de Rimouski
Pierre Longtin	Prime	04-11-98	Collège Ahuntsic

TOTAL : 29 DOSSIERS

TABLEAU III

SUIVI DES DOSSIERS ACTIFS AU 31 MARS 2000

RÈGLEMENTS HORS COUR :

CS FRANCOPHONES	5
CS ANGLOPHONES	0
COLLÈGES	0

DÉSISTEMENTS :

CS FRANCOPHONES	0
CS ANGLOPHONES	0

COLLÈGES

0

DÉCISIONS OU RECOMMANDATIONS :

CS FRANCOPHONES

2

CS ANGLOPHONES

0

COLLÈGES

2

FERMETURE DE DOSSIERS :

9

TABLEAU IV

DÉTAIL DU SUIVI DES DOSSIERS ACTIFS AU 31 MARS 2000

DÉSISTEMENTS OU RÈGLEMENTS HORS COUR :

		DATE DU DÉSISTEMENT OU DU RÈGLEMENT HORS COUR
Jean-Charles Richer	CS fran.	19-04-2000
Carole Bélanger	CS fran.	05-10-2000
Linda Boutin	CS fran.	05-10-2000
Claude Picard	CS fran.	05-10-2000
Renaud Ross	CS fran.	05-10-2000

DÉCISIONS OU RECOMMANDATIONS :

		DÉCISION OU RECOMMANDATION
Yves Lachance	CS franc.	00-03-CO-0027
Suzanne Lebrun-Lamoureux	CS franc.	01-03-CO-0028
Pierre Michotte	COLLÈGE	00-06-0101
Pierre Longtin	COLLÈGE	00-06-0102

EN ATTENTE :

Léonce Gagnon	CS fran.	André Ouimet	COLLÈGE
Arthur Hébert	CS fran.	Angèle Grégoire	COLLÈGE
Carole Bélanger	CS fran.	Robert Dumais	COLLÈGE
Barbara Khouzam	CS fran.	Gilles Bellavance et al.	COLLÈGE
Pierre Charbonneau et al.	CS fran.	Lucienne Jacobsl.	CS ang.
Pierre Charbonneau	CS fran.	John MacMillan	CS ang.
Raymond Thibeault	CS fran.		
Gilles Robitaille	CS fran.		
René Piché	CS fran.		
Jacques Trucotte	CS fran.		
Richard Staples	CS ang.		
Germain Drouin	CS ang.		
Marie Gibeau	CS ang.		
Donald Nolan	CS ang.		

TABLEAU V

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS DU 1^{ER} AVRIL 2000 AU 31 MARS 2001

CS FRANCOPHONES	3
CS ANGLOPHONES	4
COLLÈGES	2

TOTAL : 9

TABLEAU VI

DÉTAIL DES DOSSIERS OUVERTS PAR SECTEUR DU 1^{ER} AVRIL 2000 AU 31 MARS 2001

COMMISSIONS SCOLAIRES FRANCOPHONES :

3 DOSSIERS

Cadres :

Gaétane Lafrenière	Affectation	27-06-2000	CS de Saint-Hyacinthe
Jean-Charles Richer	Primes d'assurances	13-10-2000	CS des Patriotes

Directeurs et directrices d'école :

COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES :**4 DOSSIERS**

Robert Mitchell	Modification class.	22-06-2000	CS Riverside
Saverio Mirarchi	Démotion	26-09-2000	CS Sir Wilfrid Laurier
Sandra Furfaro	Exigences	21-12-2000	CS English-Montréal
Irène Konecny	Exigences	21-02-2001	CS English-Montréal

COLLÈGES :**2 DOSSIERS**

Lise Tourginy	Renvoi	20-07-2000	Collège Régional Champlain
Michael Robillard	Traitement	31-01-2001	Collège Dawson

TOTAL : 9 DOSSIERS**TABLEAU VII****SUIVI DES DOSSIERS OUVERTS DU 1^{ER} AVRIL 2000 AU 31 MARS 2001**

RÈGLEMENTS HORS COUR :

CS FRANCOPHONES	1
CS ANGLOPHONES	0
COLLÈGES	1

DÉSISTEMENTS :

CS FRANCOPHONES	0
CS ANGLOPHONES	0
COLLÈGES	0

DÉCISIONS OU RECOMMANDATIONS :

CS FRANCOPHONES	0
CS ANGLOPHONES	0
COLLÈGES	0

FERMETURE DE DOSSIERS : 2

DÉTAIL DU SUIVI DES DOSSIERS OUVERTS DU 1^{ER} AVRIL 2000 AU 31 MARS 2001

DÉSISTEMENTS OU RÈGLEMENTS HORS COUR :

	COLLÈGE	DATE DU DÉSISTEMENT OU DU RÈGLEMENT HORS COUR
Lise Tourigny		15-01-2001
Gaétane Lafrenière	CS Francophone	14-03-2001

**DÉCISIONS OU
RECOMMANDATIONS**

EN ATTENTE :

Robert Mitchell	CS Anglophone
Luc Baril	CS Francophone
Sandra Furfaro	CS Anglophone
Saverio Mirarchi	CS Anglophone
Michael Robillard	COLLEGE
Jean-Charles Richer	CS Francophone
Irène Konecny	CS Anglophone

TABLEAU IX

NOMBRE DE DOSSIERS ACTIFS AU 31 MARS 2001

CS FRANCOPHONES	12
CS ANGLOPHONES	10
COLLÈGES	5

TOTAL : 27

TABLEAU X

DÉTAIL DES DOSSIERS ACTIFS AU 31 MARS 2001

Léonce Gagnon	Congédiement	08-02-91	CS des Belles-Rivières
André Ouimet	Congédiement	01-02-93	COLLÈGE de Valleyfield
Richard Staples	Congédiement	15-10-93	CS prot. District of Bedford
Germain Drouin	Congédiement	29-10-93	CS prot. St-Maurice

Marie Gibeau	Suspension	11-04-94	CE prot. du Grand-Montréal
Martine Lafleur	Congédiement	10-07-95	CEC Montréal
Angèle Grégoire	Congédiement	12-10-95	COLLÈGE de Valleyfield
Arthur Hébert	Rétrogradation	22-01-96	CS Davignon
Donald Nolan	Congédiement	09-04-96	CE prot. Grand-Montréal
Barbara Khouzam	Non rengagement	08-07-96	CEC de Montréal
Pierre Charbonneau	Rétrogradation	11-07-96	CS Saint-Hyacinthe
Pierre Charbonneau	Fin d'emploi	06-09-96	CS Saint-Hyacinthe
Raymond Thibeault	Congédiement	15-09-97	CS La Riveraine
Robert Dumais	Suspension	23-07-98	COLLÈGE Saint-Félicien
Gilles Bellavance, al.	Prime	14-10-98	COLLÈGE de Rimouski
Lucienne Jacobs	Fin d'emploi	26-08-99	CS Western Québec
Gilles Robitaille	Reclassification	22-10-99	CS Kativik
René Piché	Assurance salaire	30-11-99	CS de l'Énergie
John MacMillan	Mise en disponibilité	13-01-00	CS Englis-Montréal
Jacques Turcotte	Congédiement	07-02-00	CS Crie
Robert Mitchell	Modification Class.	22-06-00	CS Riverside
Luc Baril	Congédiement	11-09-00	CS des Laurentides
Saverio Mirarchi	Démotion	26-09-00	CS Sir Wilfrid Laurier
Jean-Charles Richer	Prime d'assurances	13-10-00	CS des Patriotes
Sandra Furfaro	Exigences (poste)	21-12-00	CS English-Montréal
Michael Robillard	Traitement	31-01-01	COLLÈGE Dawson
Irène Konecny	Exigences particulières	21-02-01	CS English-Montréal

TABLEAU XI

JOURNÉES D'AUDITION DU 1^{ER} AVRIL 2000 AU 31 MARS 2001

JOURNÉES D'AUDITION FIXÉES :	8
JOURNÉES D'AUDITION REMISES :	2
JOURNÉES D'AUDITION TENUES :	6

TABLEAU XII

SUIVI DES JOURNÉES D'AUDITION FIXÉES DU 1^{ER} AVRIL 2000 AU 31 MARS 2001

COMMISSIONS SCOLAIRES CATHOLIQUES :

Cadres :	Dates d'audition		Résultats
	20-04-2000	Jean-Charles Richer	Remis *

Directeurs et directrices d'école :

06-04-2000	Suzanne Lebrun-Lamoureux	Ajournement
07-04-2000		Ajournement
10-04-2000		Ajournement
04-05-2000		Ajournement
05-05-2000		Ajournement
8-05-2000		1 Remis **

Constat : 2001-03-CO-00028

Collège:

Pierre Longtin

Délibéré***

Décision :

2000-06-00102

* Constat de règlement

** Règlement hors cour

*** Décision ou recommandation

**** Désistement

DOCUMENT PRÉPARÉ AU
GREFFE DES TRIBUNAUX D'ARBITRAGE
DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
